

ASSOCIATION MEDQUAL
Association Loi 1901
Hôpital Saint Jacques
85 rue Saint Jacques
44093 NANTES CEDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

SOFAC AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

SIRET 751 686 130 00012 - APE 6920Z

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2016, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'association MEDQUAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 11 ;

- * La justification de nos appréciations ;

- * Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Notamment, les contrôles ont porté sur la pertinence du suivi analytique et sur les affectations des coûts réalisées entre les projets. Cet examen a permis de valider les assertions d'audit concernant les postes de fonds dédiés, déterminés en fonction de ces ventilations analytiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les rapports d'activité, financier et d'orientation ne nous ayant pas été communiqués à la date d'établissement de notre rapport, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 25 avril 2017



SOFAC AUDIT

Jérémy MARTIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ASSOCIATION MEDQUAL **BILAN AU 31.12.2016**

ACTIF	PASSIF	
	2016	2015
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Amortissement Valeur nette des éléments de l'actif	2 638,52 -2 638,52 0,00	2 638,52 -2 638,52 0,00
ACTIF CIRCULANT Fournisseur - avance acompte Clients - effets à recevoir Organismes : produits à recevoir Disponibilités	258 348,89 350,00 696,43 5 000,00 252 302,46	204 424,84 490,60 60 000,00 143 934,24
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance	568,28 568,28	710,86 710,86
	258 917,17	205 135,70
CAPITAUX PROPRES Report à nouveau Résultat de l'exercice	78 938,15 42 548,02 121 486,17	45 097,02 33 841,13 78 938,15
Autres fonds associatifs Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	48 354,93 48 354,93	51 316,39 51 316,39
DETTES Fournisseurs - effets à payer Fournisseurs - factures non parvenues Organismes sociaux - à payer Etat, charges à payer Charges à payer	89 076,07 1 827,00 80 713,31 6 300,16 218,60 17,00	74 881,16 1 834,75 66 789,85 6 063,84 192,72
COMPTES DE REGULARISATION Produits constatés d'avance	0,00	0,00
	258 917,17	205 135,70

ASSOCIATION MEDQUAL
COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2016

04 / 11

Arrêt des comptes au 31/12/2016

CHARGES		2016	2015	PRODUITS D'EXPLOITATION		2016	2015
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Achats		15 958,22	25 130,37	Contrats de recherche		0,00	10 000,00
Prestations de services		15 459,09	24 625,54	Prestations de service			10 000,00
Fournitures d'entretien et ptt équipements							
Fournitures administratives		499,13	504,83	Produits activités annexes		0,00	0,00
Services extérieurs		10 163,41	3 344,49	Subventions		252 640,00	251 660,00
Locations		6 552,00	300,00	Subvention CHU/MIG ARS		160 000,00	160 000,00
Locations mobilière		310,40	289,00	Subvention ARS Auvergne Rhone alpes		22 500,00	
Entretien et réparations				Subvention ministère de la santé 2015			20 000,00
Maintenance		246,80	226,51	Subvention ARS Bretagne		5 000,00	60 000,00
Assurances		887,47	870,48	Subvention ARS Semaine de la vaccination		17 140,00	11 660,00
Documentation		532,74	988,50	Subvention ARS ALPC		20 000,00	
Frais colloque		1 634,00	670,00	Subvention ARS Corse		8 000,00	
				Subvention ARS Hauts de France		20 000,00	
Autre Services extérieurs		129 398,90	141 884,03	Autres produits de gestion courante		135,90	0,87
Personnel extérieur		98 823,63	118 918,26	Cotisation des adhérents		130,00	
Frais de gestion		8 801,85	8 960,55	Produits de gestion diverse		5,90	0,87
Honoraires commissaires aux comptes		3 654,00	3 549,00	Reprise sur provision et amortissement		51 316,39	45 854,90
Annonces et insertions		50,00	50,00	Report ressources non utilisées sur subventions		51 316,39	45 854,90
Publications		226,39	740,30				
Cadeaux		4 035,18	316,00				
Voyages et déplacements		5 430,76	2 760,31				
Frais de missions		2 721,64	431,72				
Réceptions		5 298,41	5 887,70				
Frais de poste			152,91				
Services bancaires		182,58	117,28				
Cotisations diverses		174,46					
Impôts et taxes		218,61	192,72				
Cotisations AGEFOS/FONGECIF		218,61	192,72				
Charges de personnel		57 927,67	52 865,15				
Rémunération du personnel		36 978,29	34 900,28				
Cotisations sociales		14 649,38	15 308,11				
Médecine du travail			0,26				
Indemnités de stages		6 300,00	2 656,50				
Autres charges de gestion courante		7,01	3,34				
Redevance concession							
Subvention accordée partenaire		7,01	3,34				
Charges de gestion courante							
Dotations aux amort, provisions et engagements		48 354,93	51 316,39				
Engagements à réaliser sur ressources affectées		48 354,93	51 316,39				
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	PRODUITS FINANCIERS		425,98	361,85
				Produits financiers		425,98	361,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS		58,50	700,00
Charges except. Sur opération de gestion				Autres produits exceptionnels			700,00
				Transfert de charges d'exploitation		58,50	
TOTAL CHARGES		262 028,75	274 736,49	TOTAL PRODUITS		304 576,77	308 577,62
Résultat de l'exercice excédentaire		42 548,02	33 841,13	Résultat de l'exercice déficitaire			
		304 576,77	308 577,62			304 576,77	308 577,62

SOFAC AUDIT
32 rue de la Vrière BP 44414
44244 La Chapelle s/Erdre Cédex

CHARGES			PRODUITS		
	2016	2015		2016	2015
ARS/MIG			ARS/MIG		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	15 587,50	9 814,73	Prestation de service	0,00	10 000,00
Prestations de services	15 241,19	9 625,54			10 000,00
Fournitures administratives	346,31	189,19			
Services Extérieurs	82 591,13	87 677,14	Subventions	230 500,00	160 000,00
Location	5 822,00		Subvention CHU/MIG	160 000,00	160 000,00
Location mobilière			Subvention ARS ALPC	20 000,00	
Entretien, réparations et maintenance	246,80	226,51	Subvention ARS Corse	8 000,00	
Prime d'assurance	887,47	870,48	Subvention ARS Hauts de France	20 000,00	
Documentation	532,74	988,50	Subvention ARS Rhone alpes	22 500,00	
Frais de colloque	1 634,00	670,00			
Personnel détaché	53 089,54	69 904,26	Autres produits	135,90	0,87
Frais de gestion (CHU)	8 026,95	5 752,45	Cotisation adhérents	130,00	
Honoraires commissaire aux comptes	3 654,00	3 549,00	Produits divers de gestion courante	5,9	0,87
Annonces et insertions publications	50,00	50,00			
Publication	226,39	230,30			
Cadeaux à la clientèle	85,98	40,00			
Voyages et déplacements	4 843,14	3 186,36			
Missions	1 630,21	431,72			
Réceptions	1 504,87	1 524,08			
Frais postaux		136,20			
Service bancaires et assimilés	182,58	117,28			
Cotisations	174,46				
Impôts, taxes et versements assimilés	163,54	109,21			
Participation Formation	163,54	109,21			
Charges de personnel	43 702,27	31 024,27	PRODUITS FINANCIERS	425,98	361,85
Rémunération du personnel	26 965,20	19 716,28	Autres produits financiers	425,98	361,85
Indemnités transport					
Cotisations sociales	10 437,07	8 651,23			
Médecine du travail		0,26			
Indemnités de stage	6 300,00	2 656,50			
Formation du personnel					
Charges de gestion courante	7,01	3,34	Transferts de charges	26,50	
Redevance concession			Transfert de charges d'exploitation	26,50	
Charges diverses de gestion courante	7,01	3,34			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 820,67	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur			Produits exceptionnels divers		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	43 820,67				
TOTAL CHARGES ARS/MIG	185 872,12	128 628,69	TOTAL RECETTES ARS/MIG	231 088,38	170 362,72
Résultat de l'exercice MIG	45 216,26	41 734,03	Résultat de l'exercice MIG		
	231 088,38	170 362,72		231 088,38	170 362,72
MINISTERE DE LA SANTE 2015			MINISTERE DE LA SANTE 2015		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Services Extérieurs	0,00	15 700,00	Subventions	8 225,00	20 000,00
Prestation de service		15 000,00	Subvention d'exploitation		20 000,00
Location			Report ressources non utilisées sur subventions	8 225,00	
Personnel détaché					
Frais de gestion CHU		700,00			
Voyages et déplacements					
Impôts, taxes et versements assimilés	39,03	0,00			
Participation Formation	39,03				
Charges de personnel	10 082,27	0,00			
Rémunération du personnel	7 096,79				
Charges sociales	2 985,48				
Dotation aux prov. et amort. et engagements	0,00	8 225,00			
Engagements à réaliser sur ressources affectées		8 225,00			
TOTAL CHARGES Ministère de la santé 2015	10 121,30	23 925,00	TOTAL RECETTES Ministère de la santé 2015	8 225,00	20 000,00
Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2015				1 896,30	3 925,00
	10 121,30	23 925,00		10 121,30	23 925,00
SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION			SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Services Extérieurs	13 784,77	6 594,39	Subventions	17 140,00	11 660,00
Prestation de services	217,90		Subvention ARS Semaine européenne vaccination	17 140,00	11 660,00
Fournitures administratives	152,82	315,64			
Location	1 040,40	589,00			
Personnel MAD	2 365,08				
Frais de gestion	599,90	408,10			
Cadeaux	3 949,20	276,00			
Publications		510,00			
Voyages et déplacements	573,87	115,32			
Missions et réceptions	4 885,60	4 363,62			
Frais postaux et télécom		16,71			
Impôts, taxes et versements assimilés	16,04	19,27	Transferts de charges	32,00	
Participation Formation	16,04	19,27	Transfert de charges d'exploitation	32,00	
Charges de personnel	4 143,13	5 040,20			
Rémunération du personnel	2 916,30	3 504,00			
Charges sociales	1 226,83	1 536,20			

TOTAL CHARGES SEV		17 943,94	11 653,86	TOTAL RECETTES SEV		17 172,00	11 660,00
Résultat de l'exercice Semaine européenne		771,94	6,14	Résultat de l'exercice Semaine européenne			
		17 172,00	11 660,00			17 172,00	11 660,00
ARS BRETAGNE				ARS BRETAGNE			
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Services Extérieurs		43 557,13	50 572,63	Subventions		48 091,39	92 964,02
Fournitures administratives				Subvention ARS BRETAGNE		5 000,00	60 000,00
Locations				Report ressources non utilisées sur subventions		43 091,39	32 964,02
Frais de colloques							
Personnel détaché		43 369,01	49 014,00				
Frais de gestion		175,00	2 100,00				
Voyages et déplacements		13,75	-541,37				
Missions et receptions		-0,63					
Frais postaux							
Subvention accordées partenaires							
Dotation aux prov. et amort. et engagements		4 534,26	43 091,39	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00	700,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées		4 534,26	43 091,39	Libertés reçues			700,00
TOTAL CHARGES ARS Bretagne		48 091,39	93 664,02	TOTAL RECETTES ARS Bretagne		48 091,39	93 664,02
Résultat de l'exercice ARS Bretagne		0,00	0,00	Résultat de l'exercice ARS Bretagne			
		48 091,39	93 664,02			48 091,39	93 664,02
MINISTERE DE LA SANTE 2014				MINISTERE DE LA SANTE 2014			
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Services Extérieurs		0,00	0,00	Subventions		0,00	12 890,88
Prestation de service				Subvention d'exploitation			
Frais de gestion				Report ressources non utilisées sur subventions			12 890,88
Voyages et déplacements							
Impôts, taxes et versements assimilés		0,00	64,24				
Participation Formation			64,24				
Charges de personnel		0,00	16 800,68				
Rémunération du personnel			11 680,00				
Cotisations sociales			5 120,68				
Charges de gestion courante		0,00	0,00	Produits de gestion courante		0,00	
Charges diverses de gestion courante				Produits diverses de gestion courante			
Dotation aux prov. et amort. et engagements		0,00	0,00				
Engagements à réaliser sur ressources affectées							
TOTAL CHARGES Ministère de la santé 2014		0,00	16 864,92	TOTAL RECETTES Ministère de la santé 2014		0,00	12 890,88
Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2014		0,00		Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2014			3 974,04
		0,00	16 864,92			0,00	16 864,92
TOTAL DEPENSES		262 028,75	274 736,49	TOTAL RECETTES		304 576,77	308 577,62
Résultat de l'exercice		42 548,02	33 841,13	Résultat de l'exercice			
TOTAL		304 576,77	308 577,62	TOTAL		304 576,77	308 577,62

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

ANNEXE AU 31/12/2016

Total du bilan : **258 917, 17 €**

Résultat excédentaire : **42 548, 02 €**

➤ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les actions de Medqual sont financées par l'ARS par des fonds MIG avec un rattachement à la mesure "Comités régionaux chargés du suivi et de l'analyse des pratiques de prescription régionale en matière de médicaments et de produits et prestations"

Les fonds MIG sont versés au CHU de Nantes qui accepte, suite à la signature d'une convention et de ses avenants, de les reverser à l'association.

L'association a perçu des subventions, pour le financement de son activité, de plusieurs autres ARS.

Le ministère de la santé n'a pas attribué de financement pour l'année 2016.

➤ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité et d'exploitation
- permanence des méthodes comptables (fixité) et de comptabilité d'un exercice à l'autre
- de spécialisation (ou indépendance) des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ;
- Selon les termes du Règlement du C.R.C. du 03/11/2005, il est fait application de l'annexe simplifiée. En conséquence les principes suivants sont appliqués :
 - Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
 - Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, ici de 3 ans pour le matériel de bureau et informatique. Il n'y a pas de dotation sur l'exercice.

➤ CONTINUITE D'EXPLOITATION

La situation actuelle permet d'honorer les dettes à l'échéance : l'association fait donc face avec son actif disponible à son passif exigible.

➤ NOTE SUR LE BILAN

➤ Etat des immobilisations

Immobilisation	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations corporelles Matériel de bureau, informatique	2 638	0	0	2 638
TOTAL	2 638	0	0	2 638

➤ Etat des amortissements

Amortissements	Amortissements Cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentation Dotation De l'exercice	Diminution Dotation De l'exercice	Amortissement Cumulés Au 31-12-2016
Immobilisations corporelles Matériel de bureau, informatique	2 638	0	0	2 638
TOTAL	2 638	0	0	2 638

➤ Report à nouveaux

Il est constitué des capitaux propres, en date du 31/12/2016 :

Fonds associatifs	N° de compte	Montant au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Report à nouveau	110000	45 097	33 841		78 938
		45 097	33 841	0	78 938

➤ Etat des créances et des dettes

Créances	Au 31-12-2016	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Clients effets à recevoir	696	696	
Organismes : produit à recevoir	5 000	5 000	
Charges constatées d'avance	568	568	
TOTAL	6 264	6 264	0

Dettes	Au 31-12-2016	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dettes			
Fournisseurs - effets à payer	1 827	1 827	
Fournisseurs - factures non parvenues	80 363	80 363	
Organismes sociaux – à payer	6 300	6 300	
Etat charges à payer	219	219	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	88 709	88 709	0

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellés	Solde Au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde A la fin de l'exercice
Fonds propres				
Report à nouveau	45 097	33 841		78 938
Résultat de l'exercice	33 841	42 548	33 841	42 548
Sous-total	78 938	76 389	33 841	121 486
Autres fonds associatifs				
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	51 316	75 500	78 461	48 355
Sous-total	51 316	75 500	78 461	48 355
TOTAL	130 254	151 889	112 302	169 841

- Fonds dédiés

Tableau de variation des fonds dédiés :

Origine - Nature et affectation des fonds dédiés	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		19	789	689	19
ARS Bretagne	165 000,00	43 091,39	43 557,13	5 000,00	4 534,26
Ministère de la santé 2015	20 000,00	8 225,00	8 225,00		0
ARS ALPC	20 000,00		6 530,23	20 000,00	13 469,77
ARS Corse	8 000,00		1 112,91	8 000,00	6 887,09
ARS Hauts de France	20 000,00		1 577,10	20 000,00	18 422,90
ARS Rhone alpes	22 500,00		17 459,09	22 500,00	5 040,91
	255 500,00	51 316,39	78 461,46	75 500,00	48 354,93

Les fonds dédiés permettent ainsi de constater l'engagement subsistant à l'égard du tiers financeur, d'utiliser les fonds pour l'action à laquelle ils sont affectés. Cet engagement est comptabilisé au passif du bilan par le biais du compte 194000 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

Explicatif concernant les fonds dédiés

Le ministère de la Santé et des Sports a attribué en 2015 une nouvelle subvention de 20 000 € toujours pour la poursuite du projet débuté en 2012. La partie de la subvention non dépensée en 2015 a été constatée en fonds dédiés et reprise à la hauteur des dépenses 2016. Le coût du projet est estimé à 26 700 €. Les dépenses non couvertes par la subvention le seront par les fonds propres de l'association.

L'ARS Bretagne a attribué une nouvelle subvention de 5 000 € à MEDQUAL dans le cadre de la poursuite de l'action mise en place en 2014. Cette subvention finance un temps médecin de novembre à décembre 2016. Des fonds dédiés ont été comptabilisés pour un montant de 4 534.26 €. Ils seront repris sur l'exercice 2017 à hauteur des dépenses engagées pour ce projet.

Les fonds dédiés permettent ainsi de constater l'engagement subsistant à l'égard du tiers financeur, d'utiliser les fonds pour l'action à laquelle ils sont affectés. Cet engagement est comptabilisé au passif du bilan par le biais du compte 194000 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

➤ **NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

- **Subventions**

- CHU de Nantes / MIG ARS Pays de la Loire : 160 000,00 €
- ARS : semaine européenne de la vaccination : 17 140,00 €
- ARS ALPC : 20 000,00 €
- ARS Corse : 8 000,00 €
- ARS Hauts de France : 20 000 €
- ARS Rhône Alpes : 22 500,00 €
- ARS Bretagne : 5 000,00 €

- Tableau de comparaison des masses significatives

	2016	2015
Achats	15 958	25 130
Frais généraux	139 562	145 229
Charges de personnel et assimilés	58 146	53 058
Subvention ARS	230 500	160 000
Subvention Ministère de la santé	0	20 000
Subvention ARS Bretagne	5 000	60 000
Prestation de service	0	10 000

➤ L'ETAT DE L'EFFECTIF MOYEN DES SALARIES

Au 31-12-2016 l'effectif moyen des salariés de MEDQUAL est de 1.

➤ REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

(article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif).

- Rémunérations globales : Néant
- Avantages en nature : Néant